

Opération patrimoine architectural de Montréal 20 ans et l'avenir devant soi

Robert Perron

Numéro 126, automne 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/62572ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Perron, R. (2010). Opération patrimoine architectural de Montréal : 20 ans et l'avenir devant soi. *Continuité*, (126), 11–13.

OPÉRATION PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE MONTRÉAL 20 ANS ET L'AVENIR DEVANT SOI

La valorisation du patrimoine bâti des quartiers montréalais est somme toute récente. Un des facteurs qui ont stimulé une réelle prise en compte de ce riche héritage est l'Opération patrimoine architectural de Montréal. Bilan après 20 ans d'action et de réalisations.

par Robert Perron

Le patrimoine architectural de Montréal compose une mosaïque d'une diversité impressionnante. Les types urbain, banlieusard et même rural s'y côtoient, la pierre grise voisine avec la brique rouge, les inspirations française, britannique et américaine fraient avec une architecture typiquement montréalaise. Véritable richesse collective lorsqu'elles sont soigneusement entretenues, ces constructions s'avèrent parfois des œuvres remarquables, preuve du savoir-faire d'architectes, de constructeurs, d'ouvriers et d'artisans inspirés. Au cœur du paysage urbain, cet héritage fait partie de la culture et de l'identité des Montréalais, contribue à leur qualité de vie. Il fallait lui rendre hommage. En 1991, l'architecte Gabriel Deschambault, de la Ville de Montréal, et Joshua Wolfe, d'Héritage Montréal, innovent en mettant sur pied l'Opération patrimoine populaire de Montréal, rebaptisée quelques années plus tard l'Opération patrimoine architectural de Montréal (OPAM). L'objectif : révéler la richesse du patrimoine bâti des quartiers mont-

réalais et l'importance de sa préservation. À cette époque, seuls les immeubles classés ou situés dans un arrondissement historique sont reconnus patrimoine d'intérêt. Seuls ces derniers sont documentés, protégés et donnent à leurs propriétaires accès à des subventions à la restauration. Le patrimoine des quartiers, lui, est de propriété privée et la sensibilité à sa préservation et à sa mise en valeur est loin d'être partagée.

Pour mettre en valeur ce patrimoine des quartiers, souvent en voie de détérioration, les cofondateurs de l'OPAM décident de reconnaître publiquement les efforts des propriétaires qui valorisent les travaux de restauration et respectent les caractéristiques architecturales d'origine.

La formule : dans chaque quartier, des professionnels de la Ville sélectionnent quelques propriétés remarquablement conservées. Ensuite, un jury composé de professionnels, généralement des architectes, ainsi que de représentants d'Héritage Montréal détermine les bâtiments primés. Les propriétaires de ces résidences se voient remettre une mention



Triplex d'inspiration victorienne construit vers 1894, lauréat 2009 (Plateau-Mont-Royal). Parmi les composantes d'origine bien conservées : les portes et fenêtres de bois, les deux petits balcons et les boiseries de la fausse mansarde.

Photos : Denis Labine, Ville de Montréal



Lauréate 2008 (Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce), cette maison de 1943 se distingue par la pureté de ses lignes et tire parti des formes et des courbes propres au style Art déco.



L'une des rares maisons de ferme en pierre conservées sur le territoire de Beaconsfield-Baie-D'Urfé, cette résidence construite en 1830 compte parmi les lauréates de 2005.



Selon le maire Gérald Tremblay, « les Montréalais sont appelés à jouer un rôle essentiel dans la préservation et la mise en valeur de leur patrimoine bâti ». On le voit ici lors de la remise des Prix émérites en 2009.

honorifique à l'occasion d'un événement public.

Ces mentions (aujourd'hui les Prix émérites du patrimoine) sont remises pour la première fois en septembre 1991, à la Maison de la culture Frontenac. Le responsable de l'urbanisme, André Lavallée (à l'époque également membre du comité exécutif de la Ville de Montréal), et le directeur d'Héritage Montréal, Dinu Bumbaru, président de l'événement. Pendant la cérémonie, Maurice Forget, alors président d'Héritage Montréal, déclare : « Le patrimoine est le dénominateur commun qui nous permet de transmettre notre histoire et notre culture. En protégeant aujourd'hui le patrimoine pour demain, nous contribuons tous, chacun à notre façon, au maintien d'un meilleur environnement urbain qui distingue si bien Montréal et ses quartiers. Les propriétaires et leurs réussites récompensés aujourd'hui doivent devenir des exemples à suivre par le plus grand nombre possible de Montréalais. »

UNE CROISSANCE TOUS AZIMUTS

Depuis cette modeste cérémonie il y a 20 ans, l'OPAM est devenue un événement annuel majeur qui bénéficie d'une

grande visibilité et mobilise des dizaines de bénévoles, grâce au soutien renouvelé de la Ville de Montréal, de nombreux partenaires ainsi que du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ces dernières années.

Un long chemin a été parcouru en 20 ans. Sous l'égide d'une petite équipe dirigée par les architectes Jean-François Gravel (durant plus de 15 ans) puis Christian Champagne, en collaboration avec Dinu Bumbaru, les organisateurs ont enrichi les contenus de l'Opération, amélioré sa diffusion et accru son rayonnement.

Des Prix émérites du patrimoine se sont ajoutés pour les commerces de quartier et le territoire couvert s'est élargi, avec la participation de l'ensemble des villes de l'île de Montréal à partir de 2002. Depuis 1991, plus de 600 propriétaires de résidences et de commerces de quartier ont été honorés par un Prix émérite du patrimoine, ce qui a souvent créé un effet d'entraînement dans le voisinage.

Ont aussi été créés cinq prix spéciaux annuels : le Prix de l'artisan, le Prix du patrimoine commercial, le Prix de la mise en valeur du patrimoine, le Prix de l'intégration architecturale et le prestigieux Prix d'excellence. Quelque 60 personnes, organismes et entreprises ont reçu l'une de ces récompenses. Parmi les récents lauréats du Prix d'excellence, qui souligne une contribution exceptionnelle au patrimoine montréalais : l'architecte et professeure Julia Gersovitz, Phyllis Lambert, fondatrice du Centre canadien d'ar-

chitecture, le promoteur immobilier Georges Coulombe et l'abbé Claude Turmel, impliqué dans la préservation du patrimoine religieux.

Afin d'aider les propriétaires dans la planification de leurs travaux de restauration, l'OPAM produit chaque année le *Guide du patrimoine et de la rénovation de qualité*, une publication gratuite de 54 pages qui regorge de conseils pratiques (www.operationpatrimoine.com/guide). D'un bout à l'autre de l'île, de nombreuses activités gratuites sont organisées chaque année afin de faire découvrir et apprécier le patrimoine au grand public. Elles sont proposées bénévolement par les partenaires culturels de l'OPAM : sociétés historiques, organismes voués à la défense du patrimoine, bibliothèques, musées, arrondissements et villes. En 2010, quelque 35 activités auront lieu sur une période de deux semaines, dès le 24 septembre.

Au fil des ans, grâce à la participation de partenaires médias, de commanditaires et d'annonceurs, l'OPAM est de plus en plus connue. Un cahier intitulé « Les belles montréalaises » paraît chaque année dans les pages de *La Presse* et *The Gazette*; une Journée portes ouvertes du patrimoine permet de visiter 60 propriétés patrimoniales à vendre; et la promotion « La maison coup de cœur *La Presse*/Historia » contribue à la renommée de l'OPAM. En outre, pendant six mois, l'exposition itinérante « Les belles montréalaises » est présentée dans des salons liés à l'habitation et dans de grands centres commerciaux de Montréal.

UN EFFET DOMINO

La reconnaissance somme toute récente du patrimoine des quartiers aura sans doute contribué au renforcement de la réglementation municipale

en matière de préservation des bâtiments. Aujourd'hui, un propriétaire qui désire, par exemple, modifier les éléments architecturaux de la façade de son immeuble est soumis à un encadrement sévère. Et il est le premier à en bénéficier. En effet, des experts du milieu immobilier de Montréal confirment que de plus en plus d'acheteurs recherchent une propriété avec un cachet patrimonial, bien entretenue ou ayant un bon potentiel de rénovation, ce qui a un effet positif sur la valeur marchande de ces résidences. Ces experts constatent également qu'une nouvelle génération de propriétaires manifeste un intérêt accru pour la rénovation de type « patrimonial ». Par exemple, ils remplacent des escaliers en aluminium par du fer forgé ou du bois, refont la maçonnerie, les corniches et les boiserie extérieures, substituent l'ardoise au bardeau d'asphalte, installent des portes et des fenêtres de bois qui respectent les matériaux et la composition d'origine.

Cette demande accrue pour des travaux qui requièrent la connaissance de techniques traditionnelles a permis de maintenir et même d'accroître le nombre d'artisans et d'entreprises spécialisées qui possèdent ce savoir-faire.

Cette nouvelle attitude à l'égard du patrimoine bâti est soutenue par une autre valeur collective à laquelle adhèrent un nombre grandissant de Montréalais : le développement durable. Car le bon entretien et les réparations prolongent la durée de vie utile de la propriété, réduisant ainsi le gaspillage et la production de déchets de chantier.

Le gouvernement du Québec est aussi entré dans la danse en 2006 en créant un nouveau programme de subventions à la restauration, le Fonds du patrimoine culturel québécois. En vigueur depuis mai 2008 et s'adressant notamment aux propriétaires privés, il vise la préservation des caractéristiques architecturales du patrimoine des quartiers. Au cours des deux premières années de son existence, le Fonds a permis de soutenir plus de 330 projets montréalais d'une valeur totale de plus de 20 millions de dollars, en engageant plus de 6 millions en subventions. Ses fonds proviennent en partie de la taxe sur le tabac.

Les instigateurs de l'OPAM ignoraient l'ampleur que prendrait leur idée au fil des ans. De plus en plus de citoyens, d'entreprises et d'institutions participent au grand enjeu de la préservation du patrimoine bâti des quartiers de l'île de



Des Prix émérites sont aussi remis à des commerces de quartier. Sis dans un bâtiment de 1908, le local de Doyle optométristes & opticiens (lauréat 2010) a retrouvé certaines caractéristiques d'origine. À noter sa devanture avec pilastres, entablement et bandeau au niveau de la rue.



Montréal. Un beau défi qui se pose chaque jour.

Robert Perron est conseiller en analyse et contrôle de gestion au Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise de la Ville de Montréal.

Dominant le boulevard Gouin, cette propriété lauréate en 2005 a une valeur patrimoniale exceptionnelle. La quasi-totalité des caractéristiques originales de la maison Oaks, résidence rurale de brique rouge construite en 1909, a été conservée.



Guide pour la conservation des œuvres d'art public : pour des œuvres durables, de la sélection à la préservation à long terme, consultez

Art public : conservation

www.ccq.gouv.qc.ca

Le Soleil
© Micheline Beauchemin / SODRAC (2009)

Le Centre de conservation du Québec : une expertise unique au service du patrimoine

Centre de conservation Québec

